

DECLARATION UNITAIRE



Pourquoi les élus du personnel ont décidé, pour la 1^{ère} fois, de boycotter la CAPD du 2 juin 2009

Hier, le mouvement était *paritaire et équitable* :

- des **mutations choisies** pour l'ensemble des enseignants (prise en compte de vœux sur des postes identifiés)
- l'application de **règles** départementales élaborées et votées par la CAPD, qui garantissaient pour les enseignants, **la transparence, le respect et l'égalité de traitement**
- des élus du personnel qui pouvaient jouer pleinement leurs rôles de **vérification et de contrôle** des opérations (transmission des documents dans des délais raisonnables)

Aujourd'hui, le mouvement devient *opaque* :

- pour de nombreux collègues : des **mutations subies** (vœux géographiques, couplages de postes inconnus)
- **remise en cause des règles et du barème** : multiplication des postes à profil (spécialisés, directions)
- **réretention d'informations**, qui empêche les élus de travailler correctement
- les **procédures de la phase d'ajustement** toujours inconnues à ce jour

Demain, le mouvement pourrait devenir *arbitraire* et les nominations « **le fait du Prince** ».

Pour toutes ces raisons, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, le SNUIPP-FSU, soutenus par la CGT, FO et Solidaires ont décidé de boycotter la CAPD du 2 juin.

L'administration voudrait faire croire que les modalités qu'elle met en œuvre pour la gestion des personnels amélioreront les situations individuelles. Or, il n'en est rien :

- seulement 37 % de satisfaction aux mutations interdépartementales
- 411 personnes sans affectation à l'issue de la 1^{ère} phase du mouvement

Certes, cette action retardera de quelques heures la confirmation des nominations mais nous savons que vous mesurez la gravité de la situation, et que vous comprenez que le seul objectif des élus est de défendre les personnels et l'Ecole.